

CQP Opérateur station-service

RNCP21816 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	252w
Code(s) ROME	D1505
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3034 — Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexe, contrôle technique automobile, formation des conducteurs)
Date d'échéance	30/01/2020

Certificateur(s)

Commission paritaire nationale (CPN) des services de l'automobile - Association nationale pour la formation automobile (ANFA)

<http://www.anfa-auto.fr>

ASS NATIONALE FORMATION AUTOMOBILE · SIRET : 78467149700385

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'opérateur station-service assure la distribution des carburants et la vente des produits distribués en station.

Principales activités :

Dans le respect des règles de sécurité et de protocole de l'entreprise :

- Distribution de carburant : il effectue le jaugeage des cuves et réceptionne les livraisons de carburant.
- Vente des produits et services distribués en station-service : il accueille les clients, les renseigne sur les produits et services proposés en station-service et réalise les encaissements. Il met en avant les produits promus lors de la vente.
- Maintenance des équipements de la station-service : il effectue l'entretien et le réapprovisionnement des équipements de la boutique, de la station (piste) et des services annexes.
- Réception et stockage de produits distribués en station-service : il participe aux inventaires, réceptionne les marchandises et les mets en rayon/stock.
- Prévention des risques et sécurité en station : l'opérateur station-service effectue l'ensemble de ses activités dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur. Il connaît les risques relatifs à cet environnement et est à même de réagir en cas d'incident. Il veille également au respect de ces règles par autrui.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

les capacités attestées :

1. gestion des stocks de carburant

dans le respect des règles de sécurité et du protocole en vigueur au sein de la station-service :

- évaluer le stock de carburant présent au sein des cuves, à l'aide des outils de mesures adaptés afin d'en garantir la disponibilité auprès des clients et le cas échéant effectuer une commande de carburant ;
- détecter les anomalies liées au stockage de carburant et les signaler.

dans le respect des règles de sécurité et du protocole en vigueur au sein de la station-service :

réceptionner une livraison de carburant en contrôlant les volumes livrés afin d'en garantir la conformité.

2. vente des produits distribués en station service

dans le respect de la stratégie commerciale de l'entreprise, de la sécurité et de la réglementation relative à la vente :

- conseiller les clients sur les produits et services de la station en proposant un produit adapté à leur besoin et en argumentant sur les avantages de ce dernier

dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur :

- réaliser l'encaissement du/des produits vendus.
- effectuer les opérations relatives à la tenue d'une caisse
- établir une facture

3. maintenance préventive des équipements de la station service

dans le respect des règles de sécurité et du protocole en vigueur dans l'entreprise :

- effectuer la maintenance préventive des équipements de la station-service en réalisant l'entretien et le réapprovisionnement des équipements de la station afin d'en garantir la disponibilité auprès des clients
- signaler les éventuelles anomalies détectées auprès des services compétents

4. réception des marchandises

dans le respect de la réglementation et des procédures en vigueur au sein de la station-service :

- effectuer la réception des marchandises en contrôlant qualitativement et quantitativement la livraison afin d'en garantir la conformité et les stocker
- mettre en valeur les produits lors de la mise en rayon de manière à en favoriser l'achat.

5. prévention des risques et sécurité en station-service

respecter et faire respecter les règles de sécurité afin de veiller à la sécurité des biens et des personnes.

mettre en œuvre la procédure adaptée en cas d'incidents.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises de la filière station-service sont les suivantes :

- une station-service qui porte les couleurs d'une compagnie pétrolière,
- un négociant en produit pétrolier,
- une station-service indépendante,
- un garage automobile,
- une grande surface (les grandes surfaces ne font pas partie de la branche des services de l'automobile).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Opérateur Station service

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 400 €
Familles professionnelles (FAP)	R0X61 — Caissiers · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 253
Jugés difficiles à recruter	19 %
Emplois saisonniers	46 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury paritaire tripartite (un représentant d'une organisation professionnelle, un représentant d'une organisation syndicale de salariés, un formateur désigné par l'ANFA).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 30/01/2020

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21816/>